Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 9

Rubrik: Société des institutrices

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

Chanoine Huré, L'œuvre éducatrice. — Problèmes. Expériences. Témoignages, in 8°, 300 p. Editions Publiroc (53 rue Thiers), Marseille; 20 fr. (argent français).

Ce livre est manifestement le fruit d'une vie toute vouée à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse. M. le chanoine Huré, de Blois, a bien fait de nous livrer son témoignage à la suite d'une expérience qu'on sent longue et mûrie. Ce qu'il a vécu se rapporte surtout aux adolescents des collèges; de ce qu'il dit, tous les éducateurs, quels qu'ils soient, peuvent tirer bon parti, d'autant plus que son dessein est d'aider ses cadets en pédagogie dans l'art de former les esprits et les cœurs plutôt que de discuter des problèmes de technique d'enseignement. On l'écoute d'autant plus volontiers qu'il cause avec beaucoup de simplicité, d'amabilité, d'abandon, qu'il n'a pas voulu composer (et combien il a eu raison!) un traité de didactique proprement dit, sec, ennuyeux, et vraisemblablement peu lu. Ce sont des notes, dit-il, cueillies au long de sa vie d'éducateur averti, profitant de ses lectures aussi bien que de son contact quotidien avec ses élèves et ses collègues; et les extraits qu'il copie des premières ne sont pas un des moindres agréments de son livre. J'ai particulièrement goûté le chapitre sur les maîtres et celui sur la discipline. Celui qui se rapporte à la famille est moins adapté à nos milieux. Quant aux enfants, ils sont partout les mêmes. Les pages sur l'éducation physique, intellectuelle, morale, religieuse, sont très suggestives; elles seront utiles à nos lecteurs moyennant une adaptation à nos mœurs et aux conditions où nous avons à la pratiquer. C'est un livre qui se lit avec plaisir, que les parents, devraient lire aussi bien que les maîtres, car c'est aux premiers autant qu'aux seconds que l'auteur l'adresse, pour le plus grand bien de ceux qui ne le liront pas, les enfants.

RÉDACTEUR — RÉDACTRICE

instituteur

institutrice

Journal mensuel pour enfants cherche un instituteur ou institutrice comme collaborateur-rédacteur principal. Conditions exigées : être jeune et connaître à fond la psychologie de l'enfant.

Adresser les offres par écrit à la Rédaction du *Bulletin* Gambach 11, Fribourg, qui renseignera.

SOCIÉTÉ DES INSTITUTRICES

Réunions mensuelles. — Fribourg, jeudi 22 juin, à 2 h., à l'Institut Ste-Ursule.

Dernière réunion avant les vacances. Nous rappelons à nos associées la cotisation pour 1939, soit 3 fr.